

L'assemblée ordinaire du 14 janvier 2013 tenue à la salle de conférence F.P. Adams à 19h00.

Présences : Madame Annette Sénéchal, maire et présidente de l'assemblée;
Mesdames Diane Collins, Hélène Doiron, Lisette Lavigne, Micheline Pelletier,
Monsieur Jules Ferland;
Madame Suzanne Bourdages, sec.-trés.

- 2013-001 1. L'ordre du jour est proposé accepté par Lisette Lavigne et adopté unanimement avec varia ouvert.
- 2013-002 2. Le procès-verbal de l'assemblée du 3 décembre et du 17 décembre est proposé accepté par Diane Collins et adopté unanimement.
3. Le suivi du procès-verbal est réglé.
- 2013-003 4. Le rapport-trésorier du mois de décembre est proposé accepté par Hélène Doiron et adopté unanimement.
- 2013-004 5. Il est proposé par Jules Ferland et adopté unanimement que les comptes suivants soient payés :
- | | | |
|--------------------------------------------------|--------|-----------------|
| Bouffard Sanitaire | # 2640 | 917.57\$ |
| Camille Lévesque | # 2641 | 140.06\$ |
| Hydro-Québec | # 2642 | 209.11\$ |
| J.P. Breton | # 2643 | 96.00\$ |
| MRC D'Avignon | # 2644 | 317.22\$ |
| PG.Solutions | # 2645 | 4 202.82\$ |
| Renault Home Hardware | # 2646 | 135.97\$ |
| Municipalité de St-Alphonse | # 2647 | 560.07\$ |
| Wilson et Lafleur | # 2648 | <u>132.30\$</u> |
| Total des déboursés | | 6 791.32\$ |
| Plus compte payer en décembre 2012 : 23 850.12\$ | | |
- 2013-005 7. Renouvellement contrat de protection contre l'incendie.
Il est proposé par Lisette Lavigne et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est renouvelle son entente avec la Municipalité de Pointe-à-la-Croix pour la protection contre l'incendie au montant de 10,600\$.
- 2013-006 8. Renouvellement contrat d'assurance avec la MMQ.
Il est proposé par Diane Collins et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est renouvelle le contrat d'assurance avec la MMQ au montant de 4,013\$
- 2013-007 9. Nomination de l'inspecteur Municipal.
Il est proposé par Lisette Lavigne et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est nomme Monsieur Jacques Charest comme personne désignée au poste d'inspecteur municipal.
- 2013-008 10. Approbation des dépenses incompressibles
Il est proposé par Lisette Lavigne et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est approuve les dépenses incompressibles suivantes : contrat de déneigement, enlèvement et destruction des ordures ménagères, récupération, service-incendie, voirie municipale, gestion du personnel, remise au gouvernement fédéral et provincial, éclairage des rues, chauffage-électricité, téléphone, internet, frais de poste, concierge assurance, cautionnement, Quote-part

MRC, évaluation, greffe, rémunération, maire et conseillers et autorise la secrétaire-trésorière à faire les paiements.

2013-009 11. Résolution d'appuie à la Table d'assurance-emploi.

ÉTAT DE SITUATION

En mai dernier, la ministre Diane Finley a annoncé le resserrement des règles du programme d'assurance-emploi à partir de 2013. Ces modifications visent les prestataires fréquents du programme à qui l'on demandera, après la 7^e semaine de chômage, d'accepter des postes peu spécialisées et dont le salaire pourrait représenter jusqu'à 70% du travail précédent du prestataire. Les travailleurs seront obligés d'accepter tout emploi à moins d'une heure de distance de leur domicile.

On peut croire que ces changements seront très néfastes pour les travailleurs et l'économie de la Gaspésie-îles-de-la-Madeleine, considérant que la région dépend de l'industrie saisonnière. Les secteurs de l'agriculture, de la Pêche, du tourisme et de la forêt, de même que certains ministères et organismes publics risquent d'être fortement touchés.

Ainsi, plusieurs organismes et intervenants régionaux ont créé la Table de l'assurance emploi, qui aura pour mission de maintenir la pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il adopte des mesures pour compenser les impacts liés à la réforme de l'assurance-emploi dans les régions. La CSN, la Conférence régionale des élus Gaspésie-îles-de-la-Madeleine, Mouvement Action chômage, le député fédéral Philip Toone, des chambres de commerce et des représentants de l'industrie des pêches et du tourisme, notamment, y siègeront.

RECOMMANDATION

CONSIDÉRANT la réforme de l'assurance-emploi présentée par le gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées auront des impacts négatifs sur la structure économique même de la Gaspésie et des îles, que plusieurs travailleurs et employeurs vont en souffrir et que la rétention de la population sera fragilisée;

CONSIDÉRANT la mise en place de la Table de l'assurance-emploi;

IL EST RECOMMANDÉ PAR : Micheline Pelletier et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est dénonce la réforme de l'assurance-emploi et appuie les démarches de la Table de l'assurance-emploi.

2013-010 12. Vente pour taxes

Il est proposé par Jules Ferland et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Sud-Est envoie à la MRC d'Avignon la propriété de Michel Ouellette et Jennifer Goodin pour vente pour taxes.

2013-011 13. ADHÉSIONS AUX FLEURONS DU QUÉBEC.

Il est proposé par Hélène Doiron et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est s'inscrive aux fleurons du Québec. Le montant de l'adhésion est de 680\$ TPS et TVQ en sus.

2013-012 14. SOUPER DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est proposé par Diane Collins que le souper pour les membres du conseil aura lieu au mois de mai la date sera déterminée ultérieurement. Deux endroits ont été mentionnés : Le Salmon Lodge et le Sandfor.

15. Varia

- 2013-013 15.1 Demande pour une lumière de rue de Madame Dorina Allard.
Il est proposé par Lisette Lavigne et adopté unanimement que la secrétaire-trésorière envoie une lettre à Madame Dorina Allard lui disant que sur le budget 2013, il n'a pas eu de montant d'argent d'allouer pour l'achat et l'installation d'une lumière de rue.

16. Période de questions

- 2013-014 17. Levée de l'assemblée
La levée de l'assemblée est proposée par Lisette Lavigne.
Il est 19h50.

Annette Sénéchal, maire

Suzanne Bourdages, sec.-trés.

Rapport-trésorier de décembre 2012

Solde encaisse au 1er décembre 2012		64 050.79\$
Recettes du mois de décembre 2012		
Taxes municipales	3 355.80\$	
Photocopies	18.75\$	
Intérêt arriérage	198.96\$	
Héritage Chemin Kempt	8 838.00\$	
Intérêt courus	0.36\$	
Mutations	335.95\$	
Organisme municipale	125.00\$	
Autres revenus matières résiduelles	1 561.91\$	
Taxe d'accise	<u>46 158.00\$</u>	
Total des recettes	60 592.73\$	124 643.52\$
Déboursés du mois de décembre 2012		
Salaire législation	9 408.49\$	
Gestion financière et administrative	932.05\$	
Gestion du personnel	1 411.19\$	
Voirie municipale	148.47\$	
Contrat enlèvement de la neige	11 356.60\$	
Ordures	3 337.87\$	
Récupération	385.25\$	
Évaluation	3 621.57\$	
Contrat entretien lumières de rues	363.25\$	
Éclairages des rues	193.75\$	
Pacte rurale salaire	1 077.46\$	
Frais de déplacement Pacte rurale	39.77\$	
Salaire MADA	210.63\$	
Chemin de Fer	772.29\$	
TPS	685.23\$	
Remise Provincial	4 552.16\$	
Remise fédérale	1 543.49\$	
Organisme municipal	<u>125.00\$</u>	
Total des déboursés	40 164.52\$	
Solde encaisse au 31 décembre 2012		84 479.00\$